

L'ECHO DE L'ILL

Sommaire

<input type="checkbox"/> Éditorial	
<input type="checkbox"/> Dégneiment	2
CONSEIL MUNICIPAL	3
<input type="checkbox"/> Dégneiments	
PREVENTION.....	6
<input type="checkbox"/> Rencontre avec les gendarmes	
<input type="checkbox"/> Règles face au vol	
POLICE / ARRETE	7
<input type="checkbox"/> Modification des limites d'agglomération et zone à 70	
COMMUNICATION.....	7
<input type="checkbox"/> Le site internet	
LA FORET	8
<input type="checkbox"/> Présentation et gestion	
TRAVAUX.....	10
<input type="checkbox"/> Le mot de l'adjoint.....	10
<input type="checkbox"/> Réalisations	11
RETROSPECTIVE 2010.....	15
CULTURE ET ASSOCIATIONS.....	31
<input type="checkbox"/> Une association à l'honneur : L'amicale des Donneurs de Sang	31
<input type="checkbox"/> Les associations vous informent.....	32
INFORMATIONS PRATIQUES.....	40
ETAT CIVIL	41
<input type="checkbox"/> Anniversaires "70 ans et plus" de janvier à décembre 2011	41
<input type="checkbox"/> Grands anniversaires 2010 en images	42
<input type="checkbox"/> Naissances, mariages, décès de	

Chers Oberhergheimois,
Chères Oberhergheimoisés,

Le début d'année est traditionnellement l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se fixer des objectifs pour celle qui commence.

Aussi, vous trouverez dans ce bulletin les décisions prises par notre assemblée délibérante - le Conseil Municipal - en 2010, les travaux qui y sont liés mais aussi les manifestations qui ont rythmé la vie locale.

A Oberhergheim, les projets ne manquent pas, que ce soit en matière de voirie, de réseaux, de bâtiments outout simplement pour améliorer notre cadre de vie.

En 2011, les travaux en cours seront achevés, à savoir la réalisation des trottoirs rue de Biltzheim, l'enfouissement des réseaux électrique et télécom rue de Rouffach depuis la salle des fêtes jusqu'au carrefour avec la RD 201 ainsi que la mise aux normes de l'éclairage public rue de Hirtzfelden, l'illumination du pont de l'III, le remplacement des luminaires à l'Eglise et à la Mairie.

L'achèvement de la rénovation du premier étage de l'école permettra d'y accueillir la permanence de M. le Curé, une salle de réunion servant au Conseil de Fabrique, à l'ACE et à la Chorale.

De nouveaux chantiers vont débiter avec la réalisation des travaux rue de l'III, 1^{ère} tranche, de la rue de Dessenheim au collectif (résidence de l'III), la mise en souterrain des réseaux Télécom rue de l'III, de la rue de l'Hôpital à l'intersection du cimetière ainsi que la mise en conformité de l'éclairage public sur ce dernier tronçon.

Plusieurs études vont être lancées : l'une pour l'aménagement de l'entrée Nord, rue Principale du carrefour du cimetière à la sortie vers Niederhergheim, l'autre pour la seconde tranche de la rue de l'III du collectif au carrefour du cimetière. A cela s'ajoutent les diagnostics : celui pour l'accessibilité des bâtiments publics, un autre en matière d'économies d'énergie concernera les bâtiments club-house du FCO, salle des fêtes et mairie.

Notre équipe technique poursuivra l'aménagement de l'espace loisirs rue du Pré, du cimetière (pavage, mur d'enceinte, mise en valeur des anciennes stèles, ...), effectuera le pavage du sentier piétonnier entre la rue des Fleurs et la rue de l'III, en plus des tâches quotidiennes d'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments qui lui incombent entre autres, sans oublier le suivi du réseau de chaleur alimenté par notre chaudière bois.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi : 10h00 à 12h00
Le lundi : 17h00 à 19h30 – Du mardi au jeudi : 14h00 à 17h00
Tel : 03 89 49 45 05 – Fax : 03 89 49 92 08
Mail : mairie.oberhergheim@wanadoo.fr - Internet : www.oberhergheim.fr



En matière d'urbanisme, nous souhaitons l'inscription au SCOT (Schéma de COhérence Territorial) d'un lotissement communal « Les Laender » entre l'Ill et le Canal Vauban, dans le prolongement de la rue des Tilleuls, sous le label Eco-quartier. Parmi nos perspectives figure celle de reprendre le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en accord avec le SCOT en cours de révision. ★



Au niveau de notre Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, nous passons à la FPU -Fiscalité Professionnelle Unique - au 1^{er} janvier 2011.

Dans le cadre de la réforme des collectivités locales, la taxe professionnelle a été supprimée en 2010 et remplacée entre autres par une contribution économique territoriale composée de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Grâce à ce système, les taux de fiscalité professionnelle sont les mêmes sur l'ensemble du territoire. La Commune conserve la stabilité de ses moyens de financement. Les taxes d'habitation et foncières (bâti et non bâti) restent acquises aux Communes. ★



En matière de gestion des structures petites enfance et périscolaire, ce n'est plus un marché public qui lie l'entreprise ou l'association gestionnaire et la Communauté de Communes mais une délégation de service public. Avec ce nouveau type de contrat, la collectivité peut voir le résultat d'exploitation du service. Pour les familles, cela ne change rien : à Oberhergheim, c'est toujours l'équipe de l'association Imagine / Nid' Air qui accueille les enfants. ★

Concernant les déchetteries, celles d'Ensisheim et Réguisheim étant devenues vétustes et ne répondant plus aux besoins de collecte de nouveaux types de déchets, une nouvelle va être créée à Ensisheim, direction Réguisheim. Celle d'Oberhergheim continuera d'exister.

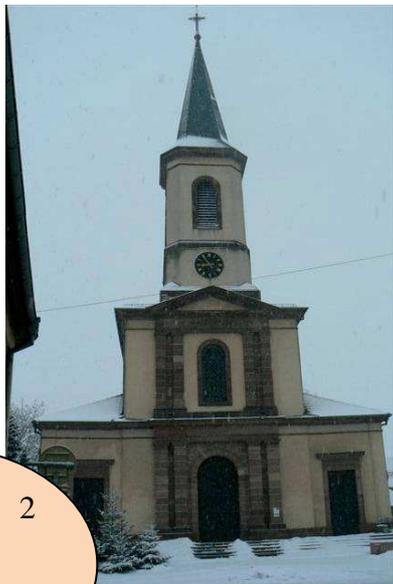


Je formule le vœu que l'investissement de vos élus pour améliorer votre quotidien répondra à vos exigences et désirs. Que nos actions décidées et partagées avec vous soient le gage du toujours mieux vivre ensemble à Oberhergheim.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année. ★

Votre Maire
Paul HEGY

DENEIGEMENT



L'hiver n'est pas fini.

Lors des épisodes neigeux, que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes tenus de déneiger votre trottoir.

La Poste nous signale que souvent les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés. Afin de permettre aux agents chargés de la distribution du courrier d'effectuer leur travail en sécurité, veillez à rendre leur accès aisé.



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au courant de l'année 2010, le Conseil Municipal a tenu sept séances. Il est rappelé que les comptes rendus sont consultables au secrétariat de mairie. En voici les principales décisions :

FINANCES

Compte administratif 2009 :

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 859.139 € et les recettes à 1.203.981 €. La section dégage un excédent de 344 842 € auquel il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement 2008 reporté de 349 108 € ; En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 856.255 € et les recettes à 504.966 €. Il en résulte un déficit de 351 289 € auquel s'ajoute le déficit d'investissement 2008 reporté de 85 198 €. Ainsi, l'excédent global de clôture est de 257 463 €.

Fiscalité locale : La compensation relais s'est substituée à la taxe professionnelle. Les taux des impôts directs sont maintenus, à savoir 5,62 % pour la taxe d'habitation, 6,91% pour le foncier bâti, 36,82 % pour le foncier non bâti. Produit total : 371 150 €

Le budget primitif 2010 est approuvé à 1 370 000 € en section de fonctionnement et 1 800 000 € en section d'investissement.

SUBVENTIONS

Le **tableau annuel des subventions 2010** est approuvé pour un montant global de 22 755 €.

Diverses subventions :

Pour des missions humanitaires : 150 € à Mlle Céline KELLER et à Mme Claire WOLF (Association Ai.Dé de Cernay).

A l'école alsacienne de chiens-guides d'aveugles : 100 €

A l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour le 120ème anniversaire du Corps : 1 000 €.

Au FCO pour le transport de l'équipe féminine, saison 2010/2011 : 2 370 €

A l'Harmonie municipale en renouvellement de la participation à la rémunération du directeur : 8 280 €

A l'association Delta Revie (téléalarme) de 20 € par abonné soit 120 €

A l'association @PI pour les cours de dialecte aux enfants : 330 €

A l'Harmonie Municipale pour couvrir les frais d'organisation du 13 juillet 2010 : 860 €.

Les dépenses pour la manifestation du Sentier du Lièvre de Pâques 2009 se sont élevées à 9 023 € (réalisation des panneaux, illuminations, sonorisation, projections, chocolats pour les écoles)



Subventions pour coloration de façades à : M. Jeannot SCHIRRER : 375 €, M. André WAGNER : 375 €, M. Jean-Marie BEDEL : 315 €, Mme Margot LE FLOHIC : 264 €, M. Eric SCHMITT : 375 €, M. Christian GEBEL : 288 €, M. François WURTZ : 365 €

Subvention pour énergies renouvelables à M. Henri EHRSAM : 150 €

Subvention pour restauration de maison ancienne à M. Marc SAUR, de 993 €, correspondant à 5 % du montant subventionnable retenu par le Département.

Modification du règlement d'attribution des énergies renouvelables : Les opérations retenues étaient les suivantes : Chauffe-eau solaire individuel, chauffage solaire, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois, pompes à chaleur. Les travaux et le matériel subventionnés devront répondre aux dispositions fiscales et non plus aux caractéristiques retenues par la Région.

PERSONNEL COMMUNAL

Les indemnités du **Régime indemnitaire** seront versées mensuellement au lieu de trimestriellement pour faciliter la gestion.

L'indemnité forfaitaire pour élections est mise en place.

Convention de stage : Maxime CLOG a pour mission le site internet de la commune.

Emploi de jeunes été 2010 : Les jeunes Rémi BEYER, Maxime GUTLEBEN, Fanny MIGEON, Emilie SEILLER apportent leur aide à l'équipe technique.

Mise à jour du plan des effectifs : Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{re} classe en remplacement d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe au 15 juillet 2010 suite à la réussite d'un concours d'un agent.

Instauration du Compte Epargne Temps permettant de capitaliser les jours de congés non pris, si 20 jours minimum de congés ont été pris dans l'année.



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CHASSE

Chasse : agrément de permissionnaires :

Lots 1 et 2 (locataire, M. Marc LENZLINGER) : M. Aloïs ROHRER domicilié en Suisse ;

Lot 3 (locataire, l'Association DIANE) : MM. Joël CAILLOT, domicilié à ENSISHEIM, Heintz MULLER et Olivier SARRASIN, domiciliés en Suisse.

Création de la commission communale de dévolution de la chasse :

pour l'attribution du droit de chasse en cas d'adjudication ou d'appel d'offres. Sont élus :

Titulaires : MM. Jeannot LINDNER, André HANSER, Bernard KLEINDIENST, et suppléants : Mme Corinne SICK, MM. François SUTTER, Gilbert SCHAEFFER.

Modification de la commission communale consultative de la chasse :

Elle donne son avis pour fixer la consistance des lots de chasse, sur l'organisation de l'attribution des lots et sur l'agrément des candidats. Sont élus : Mme Corinne SICK, M. François SUTTER, Gilbert SCHAEFFER sont élus suppléants. Les titulaires restent MM. Jeannot LINDNER, André HANSER, Bernard KLEINDIENST, le maire étant membre de droit.

Chasse : mise en location du lot 4 : Suite au Décès de Monsieur Paul MOLLIN, locataire du lot de chasse n°4 (au nord du chemin de Dessenheim), l'assemblée a décidé de lancer un appel d'offres. Le lot a été attribué à l'offre la plus intéressante, présentée par l'association du Grand Hohnack, présidée par M. Marc NEYER. Les associés Christophe KNITTEL, Gunther DRUMM et Andreas HUEBEN ont été agréés.

Agrément de garde chasse lot 1 et 2 : M. Jean-Pierre MULLER de Hettenschlag a été nommé garde en plus de M. Lucien HECHINGER de Niederhergheim.

TRAVAUX DE VOIRIE et RESEAUX DIVERS

Extension de la zone artisanale : Délégation de maîtrise d'ouvrage est donnée à la CCCHR pour les travaux de voirie, de pose des réseaux secs et humides. Le projet a finalement dû être annulé, suite au refus du versement de la Dotation de Développement Rural par les services de l'Etat.

Travaux de voirie rue de Biltzheim : Le marché est attribué à l'entreprise TP SCHNEIDER pour un montant TTC de 73 039 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'entreprise COCYCLIQUE pour un montant de 5 446 € TTC.

Mise en souterrain des réseaux électriques et télécom rue de Rouffach de la salle des fêtes jusqu'au pont de l'autoroute : Les travaux sont attribués à l'entreprise SOBECA pour un montant de 202 647 € TTC, auxquels s'ajoutent les frais de câblage télécom de 4.183 € et la Maîtrise d'œuvre (Electricité de Strasbourg) de 15.098 €. Le coût d'objectif était de 306 427 €

Radars dissuasifs de vitesse : 5 radars seront installés par la Sté ICARE : 3 aux entrées nord, sud et ouest ; 2 au niveau de la zone 30, rue Principale pour un coût d'objectif de 19 407 € TTC.

Permis de construire Marc Muhlenbach : le Syndicat des Eaux est autorisé à poser les réseaux humides à travers le terrain d'assiette du transformateur.

Amélioration et extension de l'éclairage public : comprenant la rue de Hirtzfelden et le pont, la statue de Népomucène, les places de l'église et de la mairie. Le marché de travaux est attribué à l'entreprise VIGILEC HATIER pour un montant TTC de 31 287 €.



TRAVAUX BATIMENTS

Mur de clôture du cimetière : Les travaux de crépissage sont attribués à l'entreprise JAEGY pour un montant de 7 570 €

La moquette du cœur de l'Eglise est remplacée pour un montant de pour 5 000€.

Mise en conformité électrique de l'ancienne maison paroissiale : Les travaux sont attribués à l'entreprise VONTHRON pour 7 155 €

Réfection des locaux du 1er étage des écoles : Les travaux de pose de la chape sont attribués à l'entreprise Technochape pour 4 214 €.



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DIVERS

Désaffectation de la maison paroissiale : Le bâtiment et ses annexes étant trop vastes et la paroisse n'occupant qu'une partie du rez-de-chaussée, le presbytère est transféré dans l'ancien logement des sœurs, au 1^{er} étage de l'école.

Mise en location de l'immeuble 56 rue Principale sous forme de bail commercial à M. et Mme ZIMMERLE qui exploitent le commerce de fleurs « Le Jardin des Couleurs » loyer mensuel : 700 € HT.



Location du matériel informatique : Le contrat avec la Sté SMEB PROCYCON est renouvelé pour un montant trimestriel de 816 €.

Location du photocopieur de la mairie : un nouveau contrat est signé avec la Sté Canon pour un loyer mensuel de 484 €.

Avis sur demande de Certificat d'Urbanisme relatif au projet de construction de maisons accolées à l'arrière du n° 49 rue de Rouffach. Les constructions peuvent être autorisées jusqu'à une profondeur de 95 mètres.

Tarifs des biens communaux partagés : Ils n'ont plus été augmentés depuis de nombreuses années. Le Conseil adopte un nouveau tarif, permettant d'ajuster progressivement le loyer des Elben (50ares) sur la moyenne brute de l'ha de fermage qui est actuellement de 102 €. Le tarif 2010 passe de 36 € à 40 €, celui de 2011 à 44 €, 2012 à 49 € et 2013 à 51 €. Les Gros Laender passent en 2010 de 24 € à 25 € et les Klein de 6.20 € à 7 €.

INTERCOMMUNALITÉ

Le conseil municipal a pris acte de la **présentation de divers rapports** qui peuvent être consultés en mairie :

Le rapport annuel d'activités 2009 de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin ;

Le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif ;

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin : Le conseil Municipal a adopté les nouveaux statuts permettant de passer à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) d'ajouter de nouvelles compétences à la CCCHR.

Schéma de cohérence territoriale Rhin Vignoble Grand Ballon : demande l'inscription d'une zone de 30 ha en zone économique à vocation exclusive de parc voltaïque qui s'inscrit dans l'extension future de la gravière, située en biens communaux partagés.

INFORMATIONS

ÉNERGIES RENOUVELABLES : Aides régionales

Le dispositif régional actuellement en vigueur est modifié à compter du 1^{er} janvier 2011. Dorénavant les aides régionales ne seront accordées que si le montant de l'impôt sur les revenus est inférieur à 1 500 €. Les particuliers pourront bénéficier des subventions régionales suivantes :

- chauffe-eau solaire (CESI) ou chauffage solaire (SSC) : subvention de 400 €
- chaudière à alimentation automatique : subvention de 1 500 €
- poêle à granulés : subvention de 300 €.

Internet : <http://www.energivie.fr/>

FAIRE TRAVAILLER SA MÉMOIRE

Mardi 25 janvier 2011 à 14h, les personnes de 60 ans et plus sont conviées à la salle des fêtes pour une réunion conférence-débat autour du PAC Eureka : **Programme d'Activation Cérébrale EUREKA**



16 séances par petits groupes seront ensuite organisées de février à juin à la salle de l'ancien presbytère (entrée Nord de la Mairie)



Réunion d'information

Dans le cadre de la lutte constante contre la délinquance générale et la délinquance de proximité - sous l'impulsion de la compagnie de Soultz-Guebwiller - la Communauté de Brigades d'Ensisheim organise des interventions au profit des personnes âgées dans l'ensemble des communes.

Il s'agit principalement d'une information destinée aux personnes du 3ème âge - personnes vulnérables au regard de la loi - qui sont souvent victimes d'abus de faiblesse de la part d'auteurs de vols ou d'escroqueries en tous genres.

Ainsi, les habitants d'Oberhergheim et de Biltzheim (de 60 ans et plus) ont été invités le mercredi 21 avril 2010 à 14h30 à la salle des fêtes d'Oberhergheim (rue de Rouffach).

7 FACE AUX VOLS : RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillason, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

Arrêté° 29 / 2010 du 23 novembre 2010 portant modification des limites d'agglomération avec institution d'une zone à "70" sur la RD 8 – route de Rouffach

Art. 1 - Les limites d'agglomération de la commune d'Oberhergheim, au sens de l'article R411.2 du code de la route, sont ainsi fixées : sur la route départementale RD 8 - Rue de Rouffach, à l'entrée de l'agglomération côté Ouest : la limite est portée du PR 18 +1965 au PR 20 +331

Art. 2 - Il est instauré une zone limitée à une vitesse de 70 km/heure sur cette même section du PR 18 +1965 au PR 20 +331

Art. 3 - Toutes les dispositions antérieures relatives aux limites d'agglomération restent valables à l'exception de l'entrée Ouest susvisée,

Art. 4 - Les limites de l'agglomération ainsi que les limitations de vitesse, seront matérialisées par des panneaux conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle relative à la signalisation de direction.



Limitation de la vitesse à 70 km/h du stade de foot à la déchetterie.

SITE INTERNET www.oberhergheim.fr

oberhergheim.fr - Windows Internet Explorer

http://www.oberhergheim.fr/

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

oberhergheim.fr

OBERHERGHEIM
Bienvenue sur le site officiel de la Commune

Dernières nouvelles
TRESOR Public Ensisheim - Nouveaux horaires · Mise en ligne du site internet · Déneigement · Médiabis février 2011 · Fin des permanen

Le mot du maire

Bienvenue sur le site internet de notre commune.

A nos habitants,
A tous les internautes, jeunes et moins jeunes,

J'ai le plaisir et la fierté de vous inviter à découvrir la nouvelle version du site internet de la Commune d'Oberhergheim. Cet outil de communication vous permet d'obtenir rapidement toutes les informations utiles : comment se rendre à Oberhergheim, en faisant un détour entre autres par l'histoire de la commune, le conseil municipal, les travaux, les écoles, la liste des entreprises et commerces, celle des associations, ... Vous trouverez les renseignements dont vous avez besoin en matière d'urbanisme, mais aussi les informations sur les prochaines manifestations ou les derniers bulletins communaux.

La commission « Communication », avec le soutien de l'équipe administrative et en particulier de Mlle Maryline STANGER, adjoint administratif, et grâce au concours d'un stagiaire de notre village préparant un BTS en informatique, vous propose un site internet convivial et riche.

Vous cherchez un renseignement : n'hésitez plus, connectez-vous sur le www.oberhergheim.fr !

Au fil des jours, ce site va s'étoffer, alors reconnectez-vous régulièrement ou abonnez-vous à la newsletter - elle vous offre l'avantage de recevoir par e-mail les dernières nouveautés.

Notre village est riche en manifestations, lieux de rencontres entre personnes d'âge et d'univers divers. Mais je ne vais pas tout vous dévoiler et je vous laisse surfer sur la toile !

Terminé

Le nouveau site internet est en ligne depuis les 1^{ers} jours de 2011. Venez le découvrir !

LA FORÊT

La forêt d'OBERHERGHEIM couvre 440 ha et comprend le canton du Thurwald (à l'Ouest) et les cantons du Hartwald et du Haertlein (à l'Est).

par Claude GIRAUD, Agent ONF

HISTORIQUE

La forêt est propriété communale depuis des temps immémoriaux.

C'est par ordonnance du Roi "*donnée à Paris le 24 novembre 1824, que Charles, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, édicta l'Acte de gouvernement qui a prescrit l'aménagement des forêts de la commune d'OBERHERGHEIM*". Ce plan de gestion a été réclamé par la commune ainsi que l'autorisation de mettre en vente une coupe extraordinaire d'un produit de sept mille francs environ, pour construire un pont sur l'Ill. L'ordonnance prévoyait également la mise en réserve des bois les plus propres à produire de la futaie : "*il ne pourra être fait aucune exploitation sans l'autorisation du gouvernement*". Les "*coupons*" furent désignés sur le terrain par des fossés ou des bornes numérotées ; elles sont encore présentes sur le terrain (petites bornes en grès dans le Hartwald).

Le 3 décembre 1827, Louis PETIN, arpenteur géomètre forestier à Colmar, s'est rendu dans ces forêts, accompagné du maire Michel SCHMOLL, de deux membres du conseil et trois représentants de la Commune, ainsi que du garde général HERZOG résident à Ensisheim, pour confronter ses constatations avec les propriétaires riverains. Il rédigea le premier procès-verbal de délimitation des Forêts Communales d'Oberhergheim qui comprend des levés et des repérages topographiques, utiles aujourd'hui pour rechercher la position de bornes forestières. Ce document témoigne de l'attachement des riverains à leurs terres.

En 1828, le Thurwald était "*propre à la végétation du chêne, du charme et de l'orme*" qui en forment les essences dominantes. Mais il était parsemé de nombreux vides occasionnés par le pâturage abusif.

Le Hartwald était décrit comme plus pauvre et "*jamais propre à élever des arbres de hautes-tiges*". Il semble avoir été surexploité et pâturé.

La surface totale de la forêt, à la date du 24 décembre 1828, était fixée à 430 ha

Ce chiffre nous montre une remarquable stabilité des surfaces forestières communales depuis près de deux siècles.

Le gibier aurait été abondant sans la présence du loup et du renard qui s'y rencontraient en toutes saisons, surtout au canton Thurwald.

Les produits forestiers étaient consommés par les habitants, mais ils s'avéraient être insuffisants à leurs besoins.

L'Aménagement définitif de 1829 témoigne du souci de la commune d'opter pour une gestion rigoureuse de ses forêts, tant pour assurer sa pérennité que pour satisfaire les besoins des habitants d'Oberhergheim ainsi que ceux de la Nation (bois de marine).

EVOLUTION DE LA FORÊT

La composition de la forêt communale a profondément évolué dans le temps.

Au siècle dernier, l'orme champêtre était une des essences dominantes dans la futaie. Victime de la graphiose, il a pratiquement été éliminé. Il subsiste quelques rares spécimens dans la parcelle 12 qui ont été répertoriés en tant qu'arbres remarquables.

Les sécheresses successives des années 1971 à 1976 et 1989 à 1996 ont été partie responsables du dépérissement qu'ont subi les arbres :

- dans le Hartwald la totalité des pins sylvestres adultes a disparu.
- dans le Thurwald le chêne pédonculé qui était l'essence dominante est passée de 47 % en 1973 à 24 % en 1996. Entre 1992 et 1996, ce sont 3 000 m³ de chênes secs qui ont dû être coupés.

GESTION DURABLE

Lors des coupes :

- pour cesser d'appauvrir les sols, l'incinération des branches a été progressivement remplacée par la mise en tas ou en andain (dans le jardin, les épluchures sont mises au compost). Ces tas de branches servent également de refuge aux animaux (oiseaux, petits mammifères, sangliers).
- pour ne pas tasser le sol et ne pas détruire le « jungwuchs » (semis naturel), des cloisonnements sont ouverts tous les 30 à 40 mètres : ils permettent aux tracteurs de circuler sans faire de dégâts. Dans le jardin, ce sont les allées qui permettent de marcher entre les plates bandes.

BIODIVERSITE

La forêt communale comporte des habitats naturels très diversifiés.

La conjonction du climat semi-aride, de la nature du sol (structure très filtrante des alluvions avec une dalle de conglomérat de galets à ciment calcaire) et de l'histoire des forêts (pastoralisme) a permis le développement de pelouses steppiques avec manteau arbustif thermophile. Ces pelouses présentent une richesse floristique remarquable : on y trouve de nombreuses espèces continentales et méditerranéennes qui sont en limite extrême de leur aire.

Des études ont montré que 55 % des espèces de papillons d'Alsace, dont certaines très rares, sont présentes sur ces pelouses xérophiles.

Le Hartwald est en zone NATURA 2000 ; un sentier LIFE de découverte a été mis en place avec l'accord de la municipalité.

FAUNE, CHASSE & PECHE

La forêt d'Oberhergheim est très appréciée des sangliers et des chevreuils qui y trouvent abri et nourriture. Le cheptel chevreuil est cependant excédentaire et occasionne des dégâts d'abroustissement sur le « jungwuchs ».

On peut observer des renards, blaireaux, lièvres... et près de 70 espèces d'oiseaux.

Un couple d'Ouettes d' Egypte (oies) a migré d'un étang privé voisin pour profiter de la quiétude des étangs du Thurwald, étangs qui sont entretenus et gérés par l'Association de Pêche et Pisciculture.

GESTION & AMENAGEMENT FORESTIER

La forêt est gérée par l'Office National des Forêts qui établit un plan de gestion appelé « aménagement » pour une durée de 15 ans ; ce document est proposé à la Commune pour approbation. L'aménagement prévoit le type de gestion, la rotation des coupes, les essences à favoriser ou à planter, les travaux à réaliser... etc...

L'aménagement actuel arrive à son terme en 2011. Un inventaire de la forêt sera réalisé au printemps prochain et un nouvel aménagement sera élaboré puis proposé au conseil municipal.

Depuis les sécheresses des années 70 et 80, la forêt fournit beaucoup moins de bois d'œuvre que par le passé. De nos jours, c'est en grande partie du bois de chauffage qui est exploité par les particuliers pour leur consommation personnelle, particuliers qui participent ainsi à l'entretien de la forêt.

ESSENCES PRESENTES

Chêne pédonculé
Chêne sessile
Charme
Erable champêtre
Frêne
Merisier
Chêne pubescent
Pin sylvestre
Orme diffus
Orme champêtre
Chêne rouge
Erable plane
Erable sycomore
Alisier torminal
Sorbier domestique
Poirier
Pommier
Robinier
Tilleul à petites feuilles
Tremble
Aulne
Bouleau verruqueux



Tronçonner
en
sécurité



FORMATION DES EXPLOITANTS A LA SECURITE

Le samedi 23 janvier, à l'étang de pêche du Thurwald, s'est déroulée une séance de formation en 3 ateliers :

- matériel et sécurité animé par un forestier
- secourisme – équipements de sécurité organisé par un représentant de la caisse accidents
- démonstrations (techniques d'abattage) réalisées par un bucheron

Des exemplaires du livret peuvent être demandés en mairie.



Caisse d'Assurance Accidents Agricoles du Haut-Rhin
BP 1107 - 68013 MULHOUSE Cedex
☎ 03 89 45 69 22 / Télécopie 03 89 46 41 34



Office National des Forêts
Agence Développement Alsace
22 rue de Hersteinheim
68000 COLMAR
☎ 03 89 22 38 41 / Télécopie 03 89 22 38 46

LA FORET

L'adjudication s'est déroulée le vendredi 26 novembre 2010 à la salle multi-activités.

Les 23 lots du Hartwald et 24 lots dans le Thurwald ont été vendus.

La mise à prix s'est effectuée à 14 € par stère. Le prix de vente moyen est de 17 €/stère.

Le bois doit être regroupé et enstéré.

Il est rappelé que le débardage et le transport sont interdits lorsque le sol est mouillé (pluie ou dégel).

Les exploitants ne sont pas autorisés à utiliser le chemin vers l'étang pour accéder aux parcelles du Thurwald. Ils doivent passer par la ferme Winkelhof.

Des battues auront lieu les 29 et 30 janvier 2011 dans le Thurwald. Celles du Hartwald ont déjà eu lieu. *Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'aller en forêt les jours de battues.*

La vente de bois concerne aussi le bois d'œuvre qui est coupé par l'ONF. Le volume 2011 est estimé à 100 m³.



Le mot de l'Adjoint au Maire André HANSER

L'année 2010 étant achevée, c'est l'heure du bilan.

Après une année 2009 un peu difficile, perturbée, freinée dans les travaux, 2010 voit l'équipe technique renforcée par l'arrivée d'Eric Kremp. Bon nombre de travaux programmés en régie ont pu être exécutés en plus des travaux courants de maintenance, d'entretien, d'aménagement de réparation des nombreux bâtiments communaux, de la voirie, de l'éclairage ... dont la commune est responsable.

Des travaux spécifiques comme l'élagage des arbres au cimetière, poursuite des travaux de jointoiment des murs et de crépis, pavage des abords de la rue des Fleurs, pavage du Schlupf entre la rue des Fleurs et la rue de l'III.

Toute l'année, le coup de main aux associations pour la préparation et la remise en état après les fêtes et animations. Printemps, été, le fleurissement, automne, hiver, surveillance et entretien du chauffage urbain. Autant de challenges à relever pour réaliser ces projets qui ne seraient pas possibles sans le travail quotidien de tous les agents. Certaines actions sont facilement visibles (voirie, espaces verts) tandis que d'autres tâches sont effectuées dans l'ombre mais restent incontournables.

Vu l'évolution de la situation économique, des efforts des uns et des autres seront nécessaires pour faire mieux sans dépenser plus tout en acceptant de se remettre en cause.

Le programme de l'année est intense, bien rempli, par une équipe technique et administrative dynamique, fière du travail accompli que je remercie et encourage à poursuivre.

Que l'année 2011 nous apporte ce courage.
Meilleurs vœux.



TRAVAUX réalisés par des entreprises

Pavage rue Principale :

Au Nord de la rue Principale, près de l'intersection avec la rue de l'Ill, les trottoirs étaient en gravillons.

L'entreprise Travaux Public Schneider a effectué la pose des pavés pour un montant de 6130 €.



Mise en souterrain des réseaux secs rue de Rouffach :

Ces travaux comprennent la mise en souterrain des alimentations électriques, la suppression d'un transformateur aérien, la mise en souterrain des câbles télécom.

Les travaux ont débuté courant du mois de décembre et concernent le tronçon compris entre la salle des fêtes et la maison située près du pont de l'autoroute.

La mise en souterrain des réseaux électriques est subventionnée à 30 % par le Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin et celle des réseaux télécoms bénéficie d'une participation de France Telecom.

L'entreprise SOBECA a été retenue pour un montant de 202 648 € TTC.

Mise aux normes de l'éclairage public

Les travaux préparatoires ont débuté courant décembre pour la rue de Hirtzfelden, l'éclairage du pont de l'Ill.



A l'église, le nouvel éclairage est en place.
La mairie en sera également équipée.



Signalisation horizontale : remise en peinture des passages piétons, arrêts de bus.



Mais pourquoi certaines bordures de trottoirs sont-elles peintes en blanc ? Cela permet à l'automobiliste de mieux visualiser les priorités à droite.



Article R415-5 du Code de la Route: Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf dispositions différentes prévues au présent livre [signalisation contraire]. C'est ce qu'on appelle la priorité à droite !

TRAVAUX réalisés par des entreprises



A l'église :

Quelques dalles ont été remplacées par l'entreprise GERVASI de Cernay pour 1 136 €.

Au cimetière, c'est l'entreprise JAEGY qui a appliqué un enduit sur le mur intérieur côté Nord/Est et l'entrée arrière Sud/Ouest, mis en place un bandeau sur le mur extérieur côté Est.

Rue de Biltzheim

Avant de lancer le programme de travaux, les riverains et propriétaires de la rue de Biltzheim ont été reçus en mairie pour une réunion d'information.



Les travaux ont débuté le 22 novembre dernier mais ont été ralentis par les intempéries.

Avant de réaliser les trottoirs côté ouest rue de Biltzheim, certains arbres ont été abattus. Dans quelques jours, places de stationnement, pavés, bordures ou enrobés viendront embellir cette portion de rue.



TRAVAUX piloté par le Syndicat du Quatelbach-Canal Vauban



Réfection du seuil du canal Vauban au niveau de la rue de Hirtzfelden

Travaux sur le Quatelbach – Canal Vauban
Le Syndicat Mixte Quatelbach – Canal Vauban a entrepris des travaux de réfection complète du système de vannage permettant l'irrigation des vergers : reprise complète du génie civil et remplacement des crémaillères. Montant des travaux 30 000 € TTC.

TRAVAUX réalisés en régie



La paroisse et la chorale bientôt dans de nouveaux locaux

Vous avez remarqué que des travaux ont eu lieu pendant les congés de la Toussaint à l'ancien logement des sœurs enseignantes au dessus de l'école ! Mais en quoi consistent-ils ?

Afin de réaliser une salle de réunion pour les activités de la paroisse, deux cloisons de l'ancien appartement ont été abattues et l'ancien parquet, en mauvais état a été remplacé.



Pour la réalisation de l'isolation projetée et de la chape liquide, l'entreprise Technochape a été retenue pour un montant de 5150 €. Ces travaux seront suivis en 2011 par la réalisation de l'isolation intérieure et des finitions.

Pavage rue des Fleurs, tantôt en pierre naturelle, tantôt en pavés béton.



TRAVAUX réalisés en régie

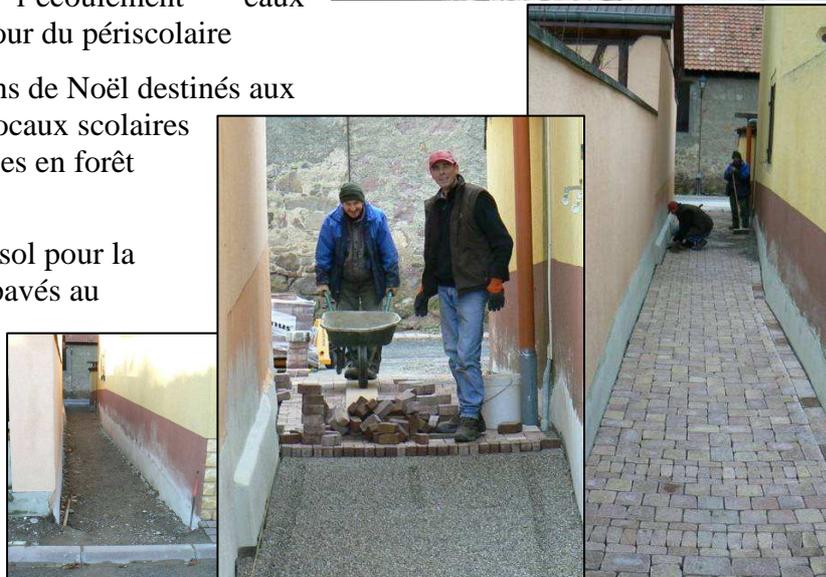
Parmi les travaux divers réalisés par l'équipe technique, sont illustrés :

- le remplacement des anciens arbres devenus trop grands par de jeunes sapins au monument aux morts.

- l'installation d'un siphon pour l'écoulement eaux pluviales dans la cour du périscolaire

- la coupe des sapins de Noël destinés aux places publiques, locaux scolaires et salles communales en forêt d'Osenbach

- la préparation du sol pour la mise en place des pavés au passage entre la rue de l'Ill et la rue des Fleurs puis la pose des pavés



EN PROJET : aménagement d'un espace-vert

Une étude a été menée, début 2009, avec des apprentis du CFA de Rouffach pour l'aménagement d'un espace-vert entre le collectif « rue des Prés » et l'Ill. Une classe de BTS en Aménagements Paysagers a étudié le site, les besoins des habitants, les souhaits et moyens de la commune en ce qui concerne la valorisation de cette zone d'environ 2 hectares.

Les étudiants ont travaillé par groupe, prenant en compte la trame du village (Verger communal, sentiers de l'Ill et de Natura 2000...), les contraintes d'accès au site pour les personnes à mobilité réduite, les âges des personnes susceptibles d'utiliser ce futur espace...



Un relevé topographique complet a été effectué permettant de cartographier plus précisément le lieu. Après plusieurs semaines de travail en petits groupes, cinq projets ont vu le jour et ont été présentés sous forme de power-point au maire et aux élus.

Deux de ces études semblent très intéressantes et envisageables pour ce site, elles comprennent de la végétalisation, des propositions d'installation de mobilier urbain, de jeux... et seront peut-être mises en œuvre dans les années à venir.

Il y a un an ... c'était début de l'année 2010 ...



La fête des aînés : une animation « blagues en alsacien » par Marie-Jeanne Perih suivie par un concert de la chorale Sainte Cécile d'Oberhergheim.



Réception des nouveaux habitants.



Repas de la Saint Joseph organisé par le Conseil de Fabrique de l'Eglise Saint Léger le 14 mars



Bilan des réunions Jeunes Janvier-février 2010

En début d'année, des réunions publiques jeunes se sont tenues dans l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (CCCHR). A Oberhergheim, c'était le mardi 16 février à la salle des fêtes.

Les 12-17 ans ont pu non seulement rencontrer l'animateur jeune, Frédéric Cailloux qui a présenté les animations et actions du service enfance et jeunesse de la CCCHR mais aussi poser toutes les questions relatives à la vie des jeunes dans la commune, indiquer leurs attentes.

Sur les 25 jeunes ayant participé à ces rencontres, 6 étaient d'Oberhergheim. En général, ils ont très peu de connaissances sur la Communauté de Communes, seuls quelques rares jeunes avaient déjà participé à des mini-stages.

Les jeunes souhaitent être informés directement des animations par le biais des nouvelles techniques de communication (MSN, SMS, Facebook).

Ils ont également pu exprimer leurs attentes sur les activités dont la plupart font déjà l'objet de mini-stages et animations jeunes. D'autres sont réalisées par des associations. Les jeunes venus avec des idées (calèche écologique, protection des animaux) seront informés de la suite réservée à leur projet.

Domage que seuls 5 % des 12-17 ans aient participé à ces réunions.

Mini-stages

Vacances d'été 2010 6 à 17 ans

FLEURISSEMENT



Distribution du terreau, plantation des jardinières et suspensions, mise en place avec l'aide des élus, arrosage, désherbage manuel ... que de travaux avant ... et après le passage du jury des maisons fleuries.



Samedi 31 juillet 2010



VERGER

Taille d'hiver



Taille d'été



Le verger communal s'étend sur une cinquantaine d'ares. Le verger pédagogique, délimité par un grillage, permet de produire douze variétés de pommes et comprend quelques pieds de vigne.

Les grandes périodes au verger sont la taille d'hiver, la taille d'été ... et surtout la période des récoltes ! Cette année la récolte a permis de réaliser quelques 600 litres de jus de pommes communal qui est servi lors des manifestations ou destiné aux écoliers, et qui était un élément du colis de Noël remis aux aînés.

En 2011, la taille d'été aura lieu le samedi 4 juin à 14h au verger communal.

Récolte des pommes pour le jus de pommes



Merci aux lycéens du Lycée Agricole de Rouffach, qui ont répondu favorablement à la demande du Président du Syndicat d'Irrigation, Marcel DIRRY, et qui, sous la houlette de leur professeur, Sébastien Dirry, également Conseiller Municipal, ont procédé au nettoyage des canaux d'irrigation.

PLANTATIONS

En avril 2009, 480 robiniers (ou faux-acacias) avaient été plantés sur le site de l'ancienne décharge.

Ils se sont bien développés et les premiers coups de sécateurs ont été donnés.



Un tour du ban communal. Une branche sur le chemin d'accès à un panneau ne gêne plus longtemps. Hop, un coup de sécateur et le panneau explicatif du sentier Natura 2000 est à nouveau accessible !

ECOLES



Apprentis jardiniers



N'y a-t-il pas meilleur moyen d'apprendre que d'essayer de faire quelque chose soi-même ?

A l'école maternelle, la directrice, Sophie CARON, l'a bien compris.

Pour sensibiliser ses élèves à la nature, une séance de plantation s'est déroulée au printemps.

Afin que toute la population villageoise puisse voir le fruit de leurs efforts, l'équipe technique a déplacé les bacs dans le village, à la fin de l'année scolaire.



Les écoliers du primaire d'Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen assistent au spectacle proposé par les collégiens d'Ensisheim



Rentrée des classes : à gauche les classes de Mme Astrid Bally et M. Bernard Mann.
A droite, les maternelles de Mmes Sophie Caron / Marie-Odile Fossaert, Dominique Muller / Céline Kauffmann et Julie Baumgartner.

ECOLES



Alors que les maternelles se sont rendues au verger, les deux classes de primaire, qui avaient déjà découvert le verger les années passées, ont bénéficié d'une animation autour du pressage de pommes sous le préau de l'école.



Marie-Laure Berrittella, animatrice du tri à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, intervient dans les classes primaires pour apprendre aux jeunes les bons gestes. Qu'est-ce qui va dans le sac de tri ? Qu'est-ce que je composte ? Qu'est-ce que je peux déposer en déchetterie ? Autant de questions auxquelles nos écoliers peuvent répondre !

Dans le cadre de l'opération « Un fruit pour la récré », l'adjoint Jeannot Lindner distribue, le jeudi matin, un fruit dans les classes maternelles et primaires. Sur la photo ci-dessus, la classe de Bernard MANN.



A la veille des congés de Noël, les Maires distribuent aux écoliers leur cadeau de Noël : un livre.

De la cueillette des pommes au jus ...



D'UNE MANIFESTATION PATRIOTIQUE À L'AUTRE



La commémoration de la libération a été l'occasion, pour les écoliers des classes primaire de Biltzheim, Niederentzen, Niederhergheim, Oberentzen et Oberhergheim, de participer à une manifestation patriotique intercommunale qui s'est déroulée au monument aux morts de Niederentzen. Le verre de l'amitié a suivi et a été servi à la salle du temps libre.

A droite : Recueillement au monument aux morts d'Oberhergheim avant le départ de la cérémonie intercommunale se déroulant à Biltzheim.

Pour cette commémoration, le nom de la victime civile, Hélène HASENFRATZ, a été ajouté sur la stèle. Le 23 juin 1940, à l'âge de 13 ans, elle a été blessée mortellement par une grenade en jouant avec ses cousins.



Le 7 février à Oberhergheim

D'UNE MANIFESTATION PATRIOTIQUE À L'AUTRE



Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la libération à Oberhergheim le dimanche 7 février 2010.

Exposé de M. Philippe Eyerchet, professeur d'histoire, sur les raisons de la guerre 1939-1945, la libération de la poche de Colmar, suivi de projections vidéo des témoignages recueillis en 2000, 2005 et 2010. Exposition de photos de la libération collectées par l'@PI (Association Patrimoine et Informatique).



Projection vidéo des témoignages

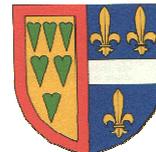
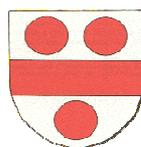


Commémoration du 8 mai



Mercredi 13 octobre
Cérémonie de reconnaissance

Remise des diplômes aux combattants de la seconde guerre mondiale en présence du délégué militaire départemental, de représentants de l'ONAC, des membres de l'UNC Oberhergheim-Biltzheim, de leurs familles, des Maires des Communes de Biltzheim et Oberhergheim.



D'UNE MANIFESTATION PATRIOTIQUE À L'AUTRE



Ci-dessus : le 11 novembre

A l'issue de la cérémonie traditionnelle, Harmonie Municipale et Fanfare des Sapeurs-Pompiers ont interprété un morceau ensemble sur la place de la Mairie.

Ci-dessous : le 4 décembre

La Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie du 5 décembre a été célébrée la veille au soir devant le monument aux morts. Une gerbe a été déposée par le Président de l'UNC, M. Rolland AIMEE accompagné du Maire Paul HEGY.



CARNAVAL DES ENFANTS



Emmenée par la fanfare des Sapeurs-Pompiers et suivie par le char de l'association carnavalesque, la population a assisté à la crémation du bonhomme hiver. Une petite collation a été offerte par la Municipalité.

ELECTIONS – NOUVEAU BUREAU DE VOTE

La mairie n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, et en attendant les travaux de mise aux normes, le bureau de vote a été transféré dans la salle multi-activités.



Les élections cantonales auront lieu les **20 et 27 mars 2011** : elles permettront d'élire les derniers conseillers généraux avant l'arrivée en 2014 des conseillers territoriaux.

LE SENTIER DU LIEVRE DE PÂQUES



Le Sentier du Lièvre de Pâques, une histoire le long des berges ...

Cette année, de nouveaux tableaux, la plupart issus des mains expertes de Laurent Saur, sont venus agrémenter le parcours.



LE SENTIER DU LIEVRE DE PÂQUES

28 mars 2010



Le Sentier du Lièvre de Pâques a traditionnellement lieu le dimanche des Rameaux.

Ci-dessus : musiciens, choristes ainsi que la population villageoise se sont rassemblés autour de M. le Curé, du diacre et des servants de messe pour la procession du dimanche des rameaux.



Animations dans le cadre de « A Friejhohr fer uns'ri Sproch » : poèmes, fables, questions pour un champion en version alsacienne et autres ont agrémenté l'après-midi à la salle multiactivités.



A l'automne 2009, quelques 7000 bulbes avaient été plantés.

Ce printemps, ils ont rendu la promenade sur les digues de l'Ill encore plus agréable.



FETE NATIONALE



Alors que les musiciens de l'Harmonie Municipale se sont chargés de l'organisation de la fête (boissons, restauration, chapiteaux, orchestre), les Sapeurs-Pompiers ont emmené défiler la population et ont procédé au tir du feu d'artifice (fourni par la Commune) sous forme de son et lumière. Quelle belle réussite !

BIBALAKASS MARCHÉ ET RANDONNÉE CYCLISTE



Les élus tiennent le point relais de la randonnée cycliste Ill-Hardt-Rhin proposée par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.



L'Harmonie Municipale au départ de la Bibalakass marche. Toute la journée les musiciens ont proposé la fameuse tartine de Bibalakass. A midi, un repas était servi.

AU FIL DES MOIS



Passage du Tour d'Alsace Cycliste le mercredi 28 juillet



Messe de la Saint Hubert le samedi 13 novembre



Samedi 13 novembre, l'Association d'Accueil des Enfants de Tchernobyl a invité « Les Joyeux Galiciens » à la salle des fêtes



Collecte banque alimentaire Samedi 27 novembre à l'ancien presbytère

Téléthon samedi 4 décembre.
Compte tenu des conditions météorologiques, certains Pères Noël ont troqué leur moto contre une voiture afin de pouvoir distribuer manas et friandises offerts aux enfants par l'Association de Promotion Hôtelière en partenariat avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.
Sur les 1838 €, 1323 € proviennent de l'III au Path et résultent de la tombola de patchworks confectionnés par les petites mains de l'association.
En fond de page, le 1^{er} prix de la tombola : un plaid réalisé en patchwork.



Saint Nicolas et Hans Trapp ont donné rendez-vous aux enfants à la salle multiactivités

120^{ème} anniversaire du Corps des Sapeurs Pompiers



Après une cérémonie au monument aux morts, les pompiers ont défilé au rythme de la fanfare jusqu'au centre de première intervention, suivis des officiels et de la population.



Après le repas, des animations se sont déroulées tout au long de l'après-midi : démonstration de secourisme, manipulation d'extincteurs dans la cour de l'atelier communal, démonstrations d'utilisation d'une lance par les jeunes Sapeurs-Pompiers de Niederhergheim



Calendrier des Sapeurs Pompiers

Présentation officielle du calendrier 2011 des Sapeurs-Pompiers d'Oberhergheim par le Chef de Corps Laurent SEILLER et la présidente de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Christina JECKER, au caveau de la mairie, le 11 novembre 2010



LA SAINTE BARBE



Après la messe et la cérémonie aux monuments aux morts, les Sapeurs-Pompiers se sont dirigés vers la salle multi-activités pour la remise de décorations.



Nomination du Sapeur Christophe HAUSHERR au grade de Caporal



Médaille de Vermeil remise à l'Adjudant-chef Laurent SEILLER pour 25 ans de service au Corps



Fanfare : Médaille fédérale de Vermeil remise à André DEGRAVE pour 15 ans et d'Or à Jean-Claude VETTER pour 25 années de services rendus à l'art musical



Médaille d'Or remise à l'Adjudant-chef Yves MEYER pour 30 ans de service au Corps



Le Caporal-chef Jean-Claude VETTER cesse son activité et est nommé Sergent honoraire.



Brice BUTZERIN nommé officiellement Adjoint au Chef de Corps

UNE ASSOCIATION A L'HONNEUR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles d'Oberhergheim- Biltzheim et environs a été créée en 1975 par Messieurs Jean Pierre Kleindienst, (Président fondateur), Ernest Goetz (Trésorier) et Charles Miesch (Secrétaire). Depuis, le comité s'est renouvelé plusieurs fois. Il est actuellement composé de : Florent Schneider (Président), Edith Seiller (Vice-présidente), Régine Lutz (Trésorière), Catherine Hess (Secrétaire), Jean-Louis Schemmel, Dominique Kimpflin, Mireille Sitterlé, et Isabelle Bruchhaeuser, assesseurs.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES D'OVERHERGHEIM-BILTZHEIM ET ENVIRONS



Depuis sa création, l'amicale organise des collectes de sang à Oberhergheim pour subvenir aux besoins des malades qui nécessitent une transfusion sanguine. Epaulée par l'EFS (Etablissement Français du Sang) qui prélève les donneurs, l'amicale organise au cours de l'année trois collectes de sang dans la commune (en Mars, Août et Décembre) qui ont permis de totaliser 186 dons en 2009.

En plus de cet engagement pour le don du sang, nous réalisons lors de la semaine nationale pour la lutte contre le cancer (chaque année au mois de Mars), une collecte pour la Ligue contre le Cancer. Les fonds récoltés dans les villages haut-rhinois seront investis dans le département par la Ligue contre le Cancer, à travers différents projets d'investissement et différents programmes de recherche.



Soutenu par 180 membres, issus des différents villages avoisinants, nous cherchons à promouvoir le don du sang qui est un acte volontaire, anonyme et solidaire des malades. Cette recherche de potentiels donneurs se fait par des tracts et affiches qui vous conviennent au don du sang, mais aussi en sensibilisant les jeunes de l'importance de cet acte qui sauve des vies au quotidien.



Traditionnelle soirée familiale

Au mois de février, nous organisons à la salle des fêtes, notre soirée familiale où nous rencontrons nos membres, non membres et amis en partageant un dîner dansant. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les donneurs diplômés de l'EFS.

La prochaine soirée familiale aura lieu
le 5 février 2011.

Vous êtes d'ores et déjà les bienvenus.

L'amicale des donneurs de sang, toujours en quête de nouveaux donneurs, vous encourage à venir nous rencontrer lors de notre prochaine collecte qui aura lieu le :

Lundi 14 Mars 2011, à la salle des fêtes d'Oberhergheim de 16h30 à 19h30.

Nous espérons que cet article vous sensibilisera et vous fera peut être passer le cap de l'appréhension de l'aiguille pour venir soutenir par votre don les malades nécessiteux.

Contact : Florent Schneider 06 84 76 68 99 Email : florent.schneider@neuf.fr



Les féminines du Football Club

La pratique du football féminin est passée à l'échelon supérieur, et le FC OBERHERGHEIM adhère au projet de la FFF. La passion et la pratique de ce sport sont aujourd'hui une réalité.

Le football féminin a largement trouvé sa place au FC OBERHERGHEIM et la demande est en forte progression.



Remise des maillots aux féminines

L'objectif est de devenir un club formateur phare qui permettrait aux filles de la région, qui ne pourront plus jouer en mixité, d'intégrer le ou les groupes.

A l'heure actuelle, le Club compte un effectif de 20 filles dans la catégorie des séniors féminines, 20 filles (nées de 1998 à 2001) en graines de championne, 6 filles (nées de 2002 à 2005) en catégorie pitchounette.

Les deux équipes féminines



Photos remises par l'association

Le Football Club recrute

Le football est sûrement l'une de tes passions !
FILLES ou GARCONS à partir de 5 ans
renseignes-toi

Contact : M. Norbert DORNSTETTER 1 rue Martin Drolling 68127
OBERHERGHEIM
Téléphone : 03 89 49 48 85 ou oberhergheim.fc2@lafafot.fr

Les Rondes Alsaciennes Cyclistes de l'UCPI - Union Cycliste de la Plaine de l'III

Les Rondes Alsaciennes Cyclistes ont enregistré en 2010, une participation globale de 290 personnes dont 89 non licenciés. La population masculine reste la plus nombreuse.

Les clubs les plus nombreux étaient le Cyclo Club Colmar (71 participants), l'AC Urschenheim (29 participants) et l'ACTF Guebwiller et Groupe cyclo de la vallée de Ste Marie aux Mines (13 participants chacun).



Les Sapeurs-Pompiers d'Oberhergheim comptaient 17 participants. C'était l'association locale la plus nombreuse, tout comme les six dernières années. Le challenge est attribué temporairement pour un an et après 3 années consécutives de succès, il devient définitif. Ainsi, les pompiers conservent pour la 2^{ème} fois le challenge.

Le couple HEMLING a été récompensé spécialement pour leur fidélité de plus de 10 ans à la randonnée. L'homme le + âgé licencié : Mr Hentschel avec 91 ans du CCColmar

Les femmes les plus âgées licenciées : Mmes Tempé et Goepfert de la Concorde et du CCColmar

Les plus jeunes filles étaient Rosalie Ludwig et Léa Barthélémy avec 10 ans et les garçons les plus jeunes Nicolas Butzerin et Léon Dirry avec 5 ans. Ils ont reçu une coupe d'encouragement.

Photos remises par l'association



Le TENNIS CLUB : une performance en coupe Crédit Mutuel

Comme chaque année, le TCO participe à la coupe Crédit Mutuel Alsace. Il s'agit d'une épreuve mixte (1 femme et 3 hommes par équipe) réservée aux 4^{èmes} séries.

Après avoir fini 1er de leur poule (3 victoires sur 3 matchs : Epfig, Bennwihr, Krautergersheim), le TCO a battu en 1/4 de finale l'équipe de Guémar, puis en 1/2 l'équipe d'Herrlisheim. Tout à leur honneur, ils ont cédé en finale du secteur Colmar contre l'ASPTT Colmar dans une rencontre très serrée. Leur aventure s'est arrêtée juste devant la grande 1/2 finale régionale.

Il s'agit là, de la meilleure performance du TCO dans cette coupe.



L'équipe et des supporters



Les 2 équipes et les représentants du Crédit Mutuel

Photo remise par l'association

Le comité dit « Un grand merci également à nos supporters. Nous appelons donc à venir encourager nos équipes féminines, masculines et vétérans lors des week-ends du mois de mai, ainsi que cet été pour de nouvelles aventures en coupe Crédit Mutuel. »

Le tournoi Open sera reconduit en 2011 du 8 au 25 avril.

Le tournoi inter association de la Société de Quilles Avenir

Tous les 2 ans, les Quilleurs organisent un tournoi inter association et famille. La dernière édition a eu lieu en mai 2010. Ce sont 35 équipes qui y ont participé. Cette compétition s'est déroulée dans la bonne humeur et dans la convivialité. En effet, après chaque rencontre les joueurs et joueuses se sont retrouvés autour d'un repas. Les membres de l'association se sont vu servir pas moins de 180 repas tout au long du tournoi.

Le palmarès du tournoi est le suivant :

Classement par équipes

- 1 : mahle1 (responsable Norbert Dirry)
- 2 : les big bisous (resp.Philippe Schneider)
- 3 : les ours (resp. Michel Obrecht)
- 4 : kit'Michel (resp.Robert Ehrsam foot)
- 5 : Mahle2 (resp Norbert Dirry)



Photo remise par l'association

Classement individuels

- 1 : Jean -René Hagenmuller (big bisous)
- 2 : Philippe Dirry (Chanteurs)
- 3 : Florent Schneider (Donneur de sang)

Classement junior

- 1^{er} Geoffroy Trawalter (Donneur de sang)

Prochain tournoi en mai 2012

Le marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Photos remises par l'association

Le marché aux puces organisé le dimanche 18 juillet 2010 a de nouveau connu un beau succès.

Plus de 350 exposants ont envahi les rues du village en proposant leurs babioles.



Un an d'existence pour ALCA-Pôle

L'association ALCA-Pôle vit sa deuxième année d'existence. Comme l'année dernière elle propose aux habitants des quatre villages du Qi Qong (deux fois par mois), du sport et de la danse (toutes les semaines), de la cuisine, un club de lecture et une initiation aux arts (une fois par mois), des cours d'œnologie (4 séances). Des animations ponctuelles viennent s'ajouter à ce panel : promenade, fête des vents, stage de danse africaine.

Pour toute l'équipe de l'association, les maîtres-mots sont « détente » et « rencontre ». Il s'agit de proposer des activités qui vont permettre aux uns et aux autres de se changer les idées en toute simplicité et de passer un moment agréable.

Si vous êtes intéressés, toutes les informations utiles se trouvent sur le blog de l'association (<http://alca-pole.blogspot.com>). Vous pouvez également joindre l'équipe par mail (alcapole68127@gmail.com) ou par téléphone (Claire Zemb 06 70 19 83 35, Sophie CARON 06 16 26 75 20)



Contes



Fête des vents



Ping pong

Photos remises par l'association



Cours de danse

ALCA-POLE



Badminton

En ce début d'année, ALCA-Pôle vous propose : la reprise des cours de danse pour les enfants, un cours d'éveil pour les plus petits et un autre pour les plus grands ; pour les adultes, débutants ou confirmés ; 4 cours d'œnologie et un petit stage de danse africaine. Si vous êtes intéressés mais que vous avez des enfants à garder, ALCA-Pôle vous fournit les coordonnées de jeunes prêts à les garder pendant que vous vous détendez au cours de nos activités. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'association : <http://blogspot.com>.

Un nouveau groupe à l'A.C.E.



Depuis le mois d'octobre un nouveau club A.C.E. (Action Catholique des Enfants) a vu le jour à Oberhergheim.

Il est constitué de 4 enfants autour d'une animatrice, qui se retrouvent tous les 15 jours le mercredi matin.



Photo remise par l'association

L'équipe pouvant être constituée de 7 enfants, il reste donc de la place pour 3 personnes né(e)s en 2000.

L'équipe Triolo a choisi de se nommer "Les Anonymes" et leurs projets s'articulent autour du thème d'année : "T'es pas comme moi, et alors ?!" et la différence Garçons/Filles.



T'es pas comme moi,

Et Alors !?

Le Spectacle de la Chorale

La Chorale Sainte Cécile vous a présenté son Spectacle de Variétés les 27, 28 février et 5, 6, 7, 19, 20 21 mars 2010 sur la scène de la Salle des Fêtes ainsi que les vendredi 16 et samedi 17 avril au théâtre municipal de Colmar.



La médaille associative pour Philippe FREYBURGER

Médaille départementale de la vie associative remise par le Conseil Général Michel HABIG

à Monsieur Philippe FREYBURGER, Président de la Chorale Sainte Cécile depuis 1991 et choriste depuis 1987.

La municipalité lui réitère ses félicitations pour son dynamisme et son engagement comme bénévole.

L'audition des élèves de l'école de musique de l'Harmonie Municipale



Audition de l'école de musique et remise des diplômes aux élèves.

Pour l'année scolaire 2009/2010, les musiciens en herbe ou confirmés avaient choisi comme instrument la flûte pour 6 d'entre eux, 2 aux percussions, 1 au piano, 1 au trombone, 1 au bugle.

Après un intermède musical des flûtistes, les 4 jeunes de la classe d'éveil ont proposé une animation bien rythmée. Les autres instrumentistes se sont alors relayés pour le plus grand plaisir des parents et amis.

Harmonie et Chœur à Music III Fest

Le Concert Musci III Fest avait pour thème Bal d'opérettes et a réuni, sous la Direction de Mimo Iliev, l'Harmonie Intercommunale composée des musiciens de Meyenheim, Oberhergheim et Réguisheim, et le chœur d'opéra La Barcarolle.

De Gerschwin à Verdi en passant par Bizet ou Strauss entre autres, les mélomanes ont apprécié des œuvres comme Viva Verdi, Carmen Prélude, Rosen aus dem Süden, Trisch-Trasch Polka mais aussi La Veuve Joyeuse, Funicoli, Funicola ou Oh Happy Day.



La « Joie de Vivre »

La fête de Noël du Club la « Joie de Vivre » s'est déroulée le jeudi 16 décembre 2010 à la salle seniors 55 rue de l'III

Vous aimez jouer aux cartes et vous êtes disponibles le jeudi après-midi ?

Venez au Club !

Renseignements auprès de Claire SICK

Tel : 03 89 49 97 54

Ecole dialectale d'OBERHERGHEIM

L'éducation nationale est d'avis qu'il importe d'encourager et de continuer à développer l'Allemand dans les institutions scolaires. Au plan économique, la langue du voisin constitue un atout majeur. Mais il est aussi essentiel de promouvoir la culture régionale encore vivante dans notre région et notamment son vecteur principal : le dialecte. Pour des raisons historiques et sociologiques sa transmission a été interrompue pendant deux générations, alors avec l'aide des familles, les associations culturelles tentent de reprendre le relais.

C'est dans cette perspective qu'@Pi a décidé, avec l'appui de la municipalité, de créer une école dialectale. Cet enseignement est dispensé depuis février 2010 sous forme d'ateliers ludiques tous les mercredis après-midis de 14h à 15h15 dans la salle de l'ancien presbytère, durant la période scolaire. Le programme 2010 validé par l'Office pour la langue et la Culture d'Alsace (OLCA STRASBOURG) prévoit le déroulement de 22 séances et s'articule autour de la transmission orale et écrite de notre dialecte.

Madame Marie-Jeanne PERIH, domiciliée à RUELISHEIM, assure bénévolement cet enseignement. Elle bénéficie d'une formation et d'un agrément de l'OLCA et est efficacement secondée dans sa tâche par Madame Denise BUCHER.

Depuis le démarrage de l'école en février 2010, elle accueille en moyenne 12 à 15 enfants.

Dans un souci de convivialité, le cours est clos par un petit goûter qui est l'occasion d'un échange dialectal plus libre et spontané. A la reprise en octobre dernier, les enfants ont émis le souhait de se produire sur scène pour faire partager leur investissement. La fête des aînés a été l'occasion pour cette magnifique présentation.

Félicitations à toute la troupe et un grand merci à Mesdames BUCHER et PERIH pour leur investissement dans cette démarche ainsi qu'aux mamans qui ont contribué à la confection des costumes.



Elsasser Theater Oberhergheim : Une première en février 2011

L'Association @pi (Patrimoine et informatique) dont l'un des deux axes consiste en la promotion et la sauvegarde du patrimoine local s'est engagée en 2010 dans le montage d'une troupe de théâtre dialectal « Elsasser Theater Oberhergheim ».

Cette initiative fédère avec enthousiasme des acteurs chevronnés (Fernand DISCH, Francine GOETZ, Yves MEYER, Marie-Jeanne PERIH, Jean-Marie SCHMITT) et de toutes nouvelles vocations (Philippe DIRRY, Catherine HESS, Caroline JAEGY, Marie-Rose SEILLER et Geneviève WIDMER) qu'il vous appartiendra de découvrir à l'occasion des représentations organisées les 19,20, 26 et 27 février prochain.

Pour cette première, la troupe a choisi une pièce de Claude DREYER, comédie en trois actes intitulée «D'r Sportskanon ».

Rire et bonne humeur sont garantis, wie ma seid a rerdiege lach kure.

Pour la réservation des places, une permanence est assurée le vendredi 28 janvier 2011 à la salle de l'ancien presbytère (entrée Nord de la Mairie) de 17 h à 19 h et le samedi 29 janvier de 10 h à 12 h.

A compter du 1^{er} février 2011, les réservations peuvent être effectuées au 03 89 81 24 37.



Les manifestations 2011

Date	Manifestation	Horaires	Lieu	Organisateur	Contacts
FEVRIER					
Samedi 5	Libération	18 h	Niederhergheim Monument aux morts	Mairie + UNC	Mairie 03 89 49 45 05
	Soirée familiale	19h	Salle des fêtes	Donneurs de Sang	Florent Schneider 03 89 49 92 93
Dimanche 6	Concours de belote	14h30	Club House du Tennis Club	Tennis Club Oberhergheim	Stéphanie Dirry 06 24 55 30 51
	Concert d'orgue	17h	Eglise Saint Léger	Festival Callinet en partenariat avec l'APOCO (association pour la promotion de l'orgue Callinet d'Oberhergheim)	Cyril Pallaud 06 79 43 64 69
Samedi 12	Remise de prix des maisons fleuries 2010 + accueil des nouveaux habitants sur invitations		Salle des fêtes	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
Samedi 19 Dimanche 20 Samedi 26 Dimanche 27	Théâtre Alsacien - D'r Sportkanon, Comédie en 3 actes de Claude Dreyer	samedi à 20h30 - dimanche à 14h30	Salle des fêtes	Elsasser Theater d'Oberhergheim section théâtrale de l'Association Patrimoine et Informatique (@PI)	Corinne SICK 03 89 49 41 74

MARS

Lundi 14	Don du Sang	16h-19h30	Salle des fêtes	Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99
Courant mars	Collecte pour la ligue contra le cancer		En porte-à porte	Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99
Dimanche 20	Repas de la Saint Joseph	12h	Salle des fêtes	Conseil de Fabrique	Léonard Schneider 03 89 49 92 93



AVRIL



Samedi 2	Carnaval des enfants et Crémation du bonhomme hiver	14h	Départ salle multi- activités	Comité de fêtes	Gilbert Schaeffer 03 89 49 44 41
Dimanche 3	Ouverture de la saison de pêche	9h-17h	Etang de Pêche	Association Pêche et Pisciculture	Marc Keller 09 51 17 57 29
Samedi 16 et dimanche 17	Exposition l'œuf de Pâques et Sentier du lièvre de Pâques	Samedi 19h-21h Dimanche 10h-19h (à confirmer)	Berges de l'ill et salle multi-activités	Comité des fêtes	Gilbert Schaeffer 03 89 49 44 41
Lundi 25	Concours de belote	15h	Salle des fêtes	Association Carnavalesque	Sébastien Dirry 03 89 49 43 84



Grâce à la flotte de ses **5 médiabus**, la Médiathèque départementale dessert toutes les communes du Haut-Rhin qui ne possèdent pas de bibliothèque géographiquement proche. Chaque médiabus vous propose **près de 4000 livres, revues et disques** régulièrement renouvelés pour vous divertir et vous informer.

Des professionnels, vous accueillent pour vous orienter dans vos recherches.

Un cadre feutré avec **coin lecture** vous est réservé, ainsi qu'un **poste d'écoute** pour les CD audio et des banquettes de détente pour mieux apprécier l'univers chaleureux des médiabus.

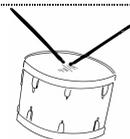


OBERHERGHEIM Parking de la Mairie de 15:30 à 17:30 le 3ème SAMEDI du mois

15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2011

Les manifestations 2011

Date	Manifestation	Horaires	Lieu	Organisateur	Contacts
MAI			Horaires de pêche du 9 avril au 18 septembre: 8h-20h les samedis, dimanches et jours fériés légaux.		
Dimanche 1er	4ème marché du terroir		Place de la mairie	Au jardin des couleurs (Fleuriste)	Patricia Zimmerlé 03 89 86 47 80
Vendredi 6	Commémoration intercommunale avec les écoles des 5 villages (Niederhergheim, Oberhergheim, Biltzheim, Oberentzen, Niederentzen)	9h30 messe	Monument aux morts	Mairie + Syndicat Intercommunal Scolaire	Mairie 03 89 49 45 05
Dimanche 8	Victoire 1945		Monument aux morts	Mairie + UNC	Mairie 03 89 49 45 05
Samedi 14 et dimanche 15	Fête des Communes		Eco-Musée Ungersheim		
Dimanche 15	Fête de la communauté de paroisses	10h	Eglise Sainte Lucie de Niederhergheim	Communauté de Paroisses de la Sainte Croix sur l'Ill	Presbytère de Sainte-Croix en Plaine 03 89 22 03 43



JUN



Samedi 4	Taille d'été	14h	Verger communal	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
Mardi 21	Fête de la musique	19 h	Salle multi-activités	Associations réunies dont l'harmonie municipale	Gilbert Schaeffer 03 89 49 44 41
Samedi 25	Pêche de nuit	18h-8h	Etang de Pêche du Thurwald	Association Pêche et Pisciculture	Marc Keller 09 51 17 57 29 ou Stéphane Haas 03 89 76 28 60
Courant juin	Fête des Vents		Stade de foot	Alcapôle	Sophie Caron 06 16 26 75 20



JUILLET



Samedi 2	Feu de la Saint Jean	20h	Stade de Foot	Football Club Oberhergheim	Georges Gander 03 89 49 40 85
Mercredi 13	Fête tricolore et retraite aux flambeaux	20h	Salle multi-activités et cour communale	Football Club Oberhergheim	Georges Gander 03 89 49 40 85
Samedi 14	Pêche de nuit	18h-8h	Etang de Pêche du Thurwald	Association Pêche et Pisciculture	Marc Keller 09 51 17 57 29 ou Stéphane Haas 03 89 76 28 60
Dimanche 17	Marché aux puces - 20^{ème} édition	7h - 18h	Rue Principale et rue de l'ill	Amicale des Sapeurs Pompier	Frédéric Sutter 03 89 49 93 68

AOÛT



Lundi 22	16h-20h	Don du sang	Salle des fêtes	Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99
Dimanche 28	9h-15h	Bibalakass marche	Cour communale et salle multi-activités	Comité des fêtes	Gilbert Schaeffer 03 89 49 44 41
		Circuit Ill- Hardt-Rhin	Départ salle multi- activités	CCCHR	CCCHR 03 89 26 40 70

COUPLES ET FAMILLES DU HAUT-RHIN

L'association « Couples et Familles du Haut-Rhin » accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles, dans leur vie quotidienne. Les entretiens individuels ou de couple sont assurés, lors de permanences ou sur rendez-vous, par des conseillers Conjugaux et familiaux, spécialement formés.

Couple-et-famille@hotmail.fr / Adresse : 9c,rue de l'Ill à Brunstatt Tél : 03 89 45 79 03

Une antenne a été créée dans la région de Colmar Neuf-Brisach. Mme Véronique Reck, conseillère conjugale et familiale reçoit à la mairie de Wolfgantzen ainsi qu'à Brunstatt. Renseignements et rendez-vous au **06 18 21 44 84**.



A la Sainte Fleur, le Jardin des Couleurs a déménagé au 56 rue Principale.

Vos droits et vos démarches

formation
social
papiers
logement
travail
justice
famille

La première réponse à vos questions

sur internet
service-public.fr
par téléphone
3939

allo, service public
au prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Accueil et informations par téléphone 03 89 81 16 74
lundi et jeudi de 16h à 19h
Mercredi de 13 à 16h

Mail : ramensisheim@enfancepourtous.com

Rendez-vous à Ensisheim ou Niederentzen

Retrouvez ces informations sur le site internet de la commune d'Oberhergheim.

Prudence

Pour votre sécurité

sous les lignes électriques

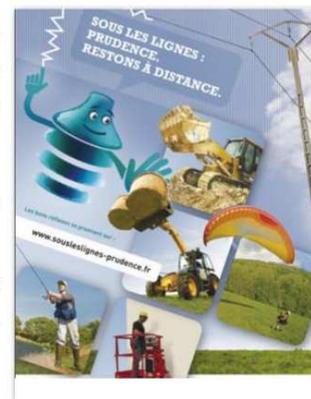
Les lignes électriques aériennes font partie de notre environnement et il faut en tenir compte pour ne pas prendre de risques. Quel que soit le type de ligne électrique (basse, moyenne, haute ou très haute tension), la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présenter alors un réel danger d'électrocution.

Il faut donc être prudent et rester à distance (1) des lignes électriques quels que soient les travaux (pose de toiture ou d'antenne, élagage, etc..) ou les loisirs (sports aériens ou nautiques, activités de plein air, etc..) exercés.

(1) La distance de sécurité minimale à respecter pour les lignes basse ou moyenne tension (< à 50 000 Volts) est de 3 mètres.

Pour mieux prévenir ces risques, ERDF et RTE, les deux filiales d'EDF en charge des réseaux de distribution et de transport d'électricité, se sont associés dans une vaste campagne d'information pour sensibiliser le public aux dangers liés à certaines activités à proximité des lignes électriques.

Cette campagne intitulée «**sous les lignes, prudence, restons à distance**» s'adresse naturellement à tous avec des messages spécifiques destinés à certains publics dont le comportement aux abords des ouvrages peut présenter un danger : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi que tous les adeptes des sports aériens et nautiques.



Vous trouverez toutes ces informations sur un site Internet dédié :

www.sousleslignes-prudence.com

Des dépliants sont également disponibles en mairie

Les anniversaires « 70 ans et plus » année 2011

JANVIER

le 1 :	Suzanne	TRAWALTER	73 ans
le 2 :	Marie Thérèse	SAUR	77 ans
le 2 :	Rolland	AIMEE	72 ans
le 9 :	Juliette	HAEBERLE	89 ans
le 13 :	André	SUTTER	87 ans
le 14 :	Denise	BUCHER	83 ans
le 16 :	Irma	BINTZ	87 ans
le 18 :	Lucien	JECKER	90 ans
le 18 :	Marie-Jeanne	HECHINGER	82 ans
le 23 :	Marie	MANN	86 ans
le 23 :	Paul	ZIMMERMANN	85 ans
le 25 :	Gabriel	GERSPACHER	79 ans
le 28 :	Marie	SUTTER	88 ans
le 29 :	Ernestine	SUTTER	76 ans
le 31 :	Marguerite	BERNDT	76 ans

FEVRIER

le 1 :	Marie Anne	SCHIRRER	87 ans
le 3 :	Lucie	LACH	72 ans
le 5 :	Mariette	RUGRAFF	87 ans
le 5 :	Fernand	ENTZ	76 ans
le 6 :	Lucie	HABY	83 ans
le 7 :	Martine	HAEBIG	80 ans
le 7 :	Jean Paul	GRIMM	72 ans
le 9 :	Jean	JAEGY	75 ans
le 9 :	René	ZAHNER	74 ans
le 10 :	Camille	QUIN	90 ans
le 12 :	Nicole	LACH	71 ans
le 13 :	René	SUTTER	76 ans
le 14 :	Elise	DIRRY	89 ans
le 14 :	Lucie	SUTTER	84 ans
le 20 :	Marie Thérèse	ENTZ	80 ans
le 26 :	Roland	NICOLLET	71 ans
le 26 :	Suzanne	HUGELE	70 ans

MARS

le 2 :	Suzanne	HECHINGER	78 ans
le 3 :	Joseph	SAUR	103 ans
le 6 :	Roger	STEIB	74 ans
le 9 :	Sophie	SCHAEFFER	82 ans
le 9 :	Louise	HETZMANN	79 ans
le 16 :	Monique	MARTY	72 ans
le 18 :	Fernande	BUCHER	78 ans
le 20 :	Aline	SICK	83 ans
le 20 :	Mariette	KLEINDIENST	73 ans
le 25 :	Marcel	JOANNES	85 ans
le 29 :	Marie Jeanne	BALLAST	77 ans

AVRIL

le 4 :	Marie Louise	LIDOLFF	78 ans
le 5 :	Jacqueline	TRAWALTER	73 ans
le 8 :	Albert	VETTER	71 ans
le 15 :	Marthe	ZIMMERMANN	86 ans
le 16 :	Jeannine	MULLER	76 ans
le 17 :	Marie	REMETTER	71 ans
le 19 :	Marie-Louise	BRUCKER	84 ans
le 22 :	Alphonse	DIRRY	70 ans

MAI

le 3 :	Angélique	LACH	85 ans
le 5 :	Gérard	KREMP	76 ans
le 7 :	Marie-Jeanne	DE BELAY	75 ans
le 7 :	Jean Jacques	ZIMMERMANN	73 ans
le 9 :	Marie Louise	WISS	73 ans
le 12 :	Cécile	EHRMANN	86 ans
le 13 :	Germaine	KIENNER	85 ans
le 13 :	Robert	HAGENMULLER	75 ans
le 13 :	Robert	ZIMMERMANN	75 ans
le 17 :	M.Madeleine	SUTTER	77 ans
le 17 :	Marguerite	BACHMANN	70 ans
le 19 :	Claire	SICK	85 ans
le 22 :	Josépha	BUGMANN	72 ans
le 26 :	Marguerite	JUDAS	79 ans
le 27 :	Alice	ZIMMERMANN	82 ans
le 30 :	Alice	DIRRY	88 ans

JUIN

le 1 :	Lucie	BUHR	82 ans
le 3 :	M.Jeanne	EBERLE	96 ans
le 3 :	Marie Elise	ZEMB	85 ans
le 3 :	Henri	BUGMANN	72 ans
le 4 :	Pierre	EHRMANN	87 ans
le 4 :	Irène	KELLER	83 ans
le 7 :	Lucie	SCHMOLL	88 ans
le 9 :	Lucien	BUCHER	80 ans
le 11 :	Irène	KUBLER	82 ans
le 16 :	Joséphine	MACHER	78 ans
le 23 :	Jean	EHRMANN	76 ans
le 25 :	Anne Catherine	KOPP	86 ans
le 25 :	Madeleine	SAUR	85 ans
le 26 :	Lucie	SUTTER	90 ans
le 26 :	Gabrielle	GRASS	76 ans
le 27 :	Léonie	HAEGY	83 ans
le 29 :	Pierre	MULLER	83 ans

JUILLET

le 2 :	René	WILLIG	76 ans
le 6 :	Madeleine	WEIBEL	70 ans
le 15 :	Irène	SCHAEFFER	89 ans
le 15 :	Marie Louise	WURTZER	77 ans
le 15 :	Madeleine Marie	DAHINDEN	72 ans
le 22 :	Madeleine	FALVISANER	96 ans
le 24 :	Irène	ZEMB	82 ans
le 29 :	Martin	ZEMB	84 ans
le 31 :	Jacques	OTTERMANN	83 ans

AOÛT

le 12 :	Henri	ZIMMERMANN	91 ans
le 12 :	Christine	ZAHNER	75 ans
le 15 :	Emile	BINTZ	92 ans
le 16 :	Joseph	KELLER	83 ans
le 19 :	Roland	FLÖH	72 ans
le 24 :	Marie Thérèse	WILLIG	73 ans
le 30 :	Fernande	HECHINGER	83 ans



SEPTEMBRE

le 4 :	Jacqueline	ZIMMERMANN	71 ans
le 5 :	André	HASSENFRATZ	82 ans
le 5 :	Marie Jeanne	SPECKLIN	78 ans
le 7 :	Jean	BAAR	82 ans
le 9 :	Fernand	MEYER	91 ans
le 9 :	Marie Odile	JOANNES	72 ans
le 12 :	Marc	ZIEGLER	70 ans
le 20 :	Marthe	HANS	86 ans
le 22 :	Robert	SICK	84 ans
le 24 :	Odette	POULARD	94 ans
le 27 :	Marie Anne	LACH	79 ans
le 28 :	Michel	THEBAULT	71 ans

OCTOBRE

le 2 :	Aimé	LACH	85 ans
le 4 :	Lucien	LACH	84 ans
le 7 :	M.Thérèse	SCHOENY	79 ans
le 9 :	Jean Claude	LACH	72 ans
le 16 :	Fernand	MURE	73 ans
le 19 :	Aimé	KINDBEITER	73 ans
le 22 :	Armand	HETZMANN	81 ans

**Bon anniversaire à vous tous et que la santé
soit au rendez-vous !**

NOVEMBRE

le 3 :	Lucie	DIRRY	90 ans
le 5 :	Léonard	SAUR	79 ans
le 6 :	Céline	KREMP	73 ans
le 8 :	Armand	HABY	82 ans
le 11 :	Albertine	VETTER	70 ans
le 16 :	Yvonne	THOR	81 ans
le 16 :	M.Odile	HUNTZIGER	76 ans
le 22 :	Emile	TRAWALTER	85 ans
le 22 :	Nicole	BUSSCHAERT	77 ans
le 26 :	Auguste	HASSENFRATZ	84 ans
le 27 :	Raymond	BERTHET	70 ans
le 30 :	Marthe	KINDBEITER	75 ans
le 30 :	Mariette	SEILLER	74 ans
le 30 :	Marie Thérèse	FORTUNATI	73 ans
le 30 :	Gérard	BUCHER	71 ans

DECEMBRE

le 6 :	Guillaume	NAGL	79 ans
le 6 :	Paul	MARTY	77 ans
le 14 :	Huguette	ANTONY	72 ans
le 15 :	Charles	SCHIRCK	85 ans
le 15 :	Paul	BERNDT	81 ans
le 22 :	Jacqueline	ZIMMERMANN	75 ans
le 23 :	Andrée	SAUR	74 ans
le 27 :	Cécile	HECHINGER	70 ans

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2010 EN IMAGES



Madame Marie MANN née FUCHS
85 ans
23 janvier 2010



Monsieur Joseph SAUR
102 ans
3 mars 2010



Madame Fernande BUCHER née MACHER
Monsieur Lucien BUCHER
Noces de Diamant
5 février 2010



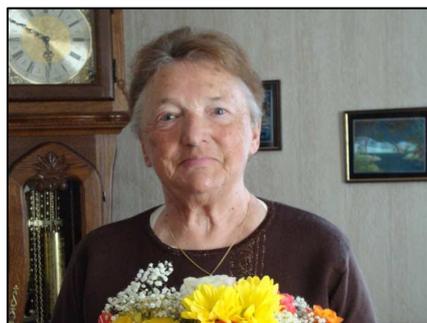
Madame Marie Jeanne EBERLE née
BISCHOF
95 ans
3 juin 2010



Madame Cécile EHRSAM née SICK
Monsieur Pierre EHRSAM
Noces de Diamant le 12 mai 2010
Fêtées le 15 mai 2010

A gauche, Cécile, pour son 85^{ème} anniversaire,
le 12 mai 2010

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2010 EN IMAGES



Madame Marthe ZIMMERMANN née HABY
85 ans
15 avril 2010



Madame Anne Catherine KOPP
née JOANNES
85 ans
25 juin 2010



Madame Aline SICK née LACH
Monsieur Robert SICK
Noces de Diamant
21 juillet 2010



Madame Marie-Madeleine FALVISANER
née MERTZ
95 ans
22 juillet 2010



Monsieur Henri ZIMMERMANN
90 ans
12 août 2010



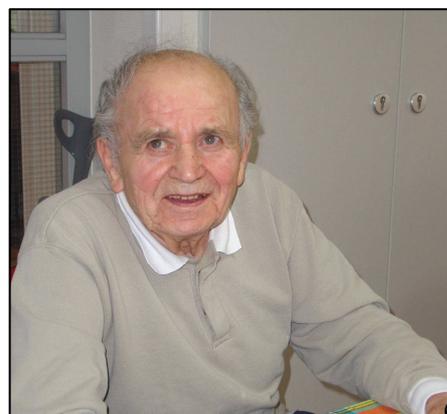
Monsieur Fernand MEYER
90 ans
9 septembre 2010



Madame Monique MARTY née LACH
Monsieur Paul MARTY
Noces d'Or
19 août 2010



Madame Christine ZAHNER née TANGL
Monsieur René ZAHNER
Noces d'Or
26 août 2010



Monsieur Armand HETZMANN
80 ans
22 octobre 2010



Madame Yvonne THOR née
LACH
80 ans
16 novembre 2010



Madame Marthe HANS née SCHIRCK
85 ans
20 septembre 2010



Madame Jacqueline ZIMMERMANN née
WEBER
Monsieur Robert ZIMMERMANN
Noces d'Or
25 novembre 2010

GRANDS ANNIVERSAIRES



Madame Lucie DIRRY née
HABY
90 ans
13 décembre 2010



Madame pose pour les 80 ans
de Monsieur Paul BERNDT
15 décembre 2010



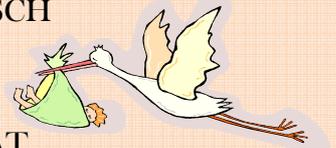
2^{ème} cousinade des
EHR SAM
28 août 2010

ETAT CIVIL 2010



NAISSANCES

29 janvier 2010	Juliette	de Valérie COLLIGNON	et Olivier SALICHON
13 février 2010	Pauline	de Catherine BUGMANN	et David MALET
5 mars 2010	Chloé	de Solenn LE ROUX	et Bernard WOJCIECH
14 septembre 2010	Mathias	de Sagnia MILANOVIC	et Fabrice MIESCH
28 octobre 2010	Romain	de Carine BUHR	
28 octobre 2010	Aurélien	de Carine BUHR	
1 ^{er} novembre 2010	Elliott	de Céline SCHWEITZER	et Thierry RIVAT
17 novembre 2010	Capucine	de Carine CHAMPION	et Sylvain COLEIN



Félicitations aux parents



MARIAGES

le 22 mai	Laurence CODANI	et	Laurent MARTY
24 juillet	Véronique REINHARD	et	Richard ADAMY

Félicitations et meilleurs vœux

DECES

10 janvier 2010	Marcel MACHER	à Oberhergheim	83 ans
22 mars 2010	Henri LACH	à Colmar	73 ans
26 avril 2010	Bernard ANTONY	à Colmar	70 ans
26 septembre 2010	Anne JOANNES	à Orbey	84 ans
1 ^{er} octobre 2010	Lucien KOPP	à Colmar	79 ans
25 décembre 2010	Jeanne JAEGY	à Oberhergheim	84 ans
26 décembre 2010	Lucie DIRRY	à Colmar	90 ans



Nos sincères condoléances

Directeur de publication : Paul HEGY

Rédacteurs : Philippe RINGLER - Annick BAUER - Sébastien DIRRY - André HANSER - Richard HASENFRATZ - Simone HOCHARD
Jeannot LINDNER - Bernard MULLER - Gilbert SCHAEFFER - Corinne SICK - Maryline STANGER

Imprimé à la mairie d'Oberhergheim - dépôt légal janvier 2011